



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Étude détaillée du projet de loi n^o 149 – Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite

(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 6 et 8 décembre 2017 et des 8 et 13 février 2018

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2017	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2017	4
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	4
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 8 FÉVRIER 2018	7
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 13 FÉVRIER 2018.....	11
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)	11
REMARQUES FINALES	15

ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Amendements rejetés, retirés ou irrecevables
- III. Liste des documents déposés

Première séance, le mercredi 6 décembre 2017

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 149 – Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite (Ordre de l'Assemblée le 5 décembre 2017)

Membres présents :

- M. Reid (Orford), vice-président

- M. Bolduc (Mégantic) en remplacement de M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Charette (Deux-Montagnes) en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite
- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres participantes (par ordre d'intervention) :

- M^{me} Sonia Potvin, directrice du régime public de retraite, Retraite Québec
- M^e Andrée Labrecque, Retraite Québec

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 15 h 06, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Leclair (Beauharnois) et M. Charette (Deux-Montagnes) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Il est convenu d'étudier les articles du projet de loi par sujet.

Avec la permission de M. le président, M. Leitão (Robert-Baldwin) dépose le document coté CET- 187 (annexe III).

Sujet 1 : Principe de l'ajout d'un régime supplémentaire au Régime de rentes du Québec (article 1)

Article 1 : L'article 1 est adopté.

Sujet 2 : Création d'un fonds pour le régime supplémentaire à la Caisse de dépôt et placement (articles 3, 131 à 133)

Une discussion générale s'engage.

Article 3 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin de prendre la parole.

L'article 3 est adopté.

Il est convenu de mettre aux voix les articles d'un sujet à la fin de l'étude de celui-ci.

Articles 131 à 133 : Après débat, les articles 131 à 133 sont adoptés.

Sujet 3 : Ajustements aux cotisations pour intégrer le régime supplémentaire (articles 4 à 41)

Une discussion générale s'engage.

Il est convenu d'étudier et de mettre aux voix les articles de chaque sous-sujet.

- Ajustements aux paramètres de calcul des cotisations (articles 4 à 11)

Articles 4 à 11 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Labrecque de prendre la parole.

Après débat, les articles 4 à 11 sont adoptés.

- **Ajustements au calcul des cotisations (articles 12 à 31)**

Articles 12 à 31 : Après débat, les articles 12 à 31 sont adoptés.

- **Ajustements à la perception et au remboursement des cotisations (articles 32 à 41)**

Articles 32 à 41 : Les articles 32 à 41 sont adoptés.

À 17 h 36, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

Sujet 4 : Modification aux prestations pour intégrer le régime supplémentaire (articles 44 à 78 et 81 à 84)

Une discussion générale s'engage.

- **Ajustements aux notions de gains admissibles et de période cotisable (articles 44 à 48)**

Articles 44 à 48 : Un débat s'engage.

À 17 h 59, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 16 janvier 2018, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 6 décembre 2017

Deuxième séance, le vendredi 8 décembre 2017

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 149 – Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite (Ordre de l'Assemblée le 5 décembre 2017)

Membres présents :

- M. Reid (Orford), vice-président

- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite
- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres participantes (par ordre d'intervention) :

- M^{me} Sonia Potvin, directrice du régime public de retraite, Retraite Québec
- M^e Andrée Labrecque, Retraite Québec

La Commission se réunit à la salle des Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 13, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Sujet 4 : Modification aux prestations pour intégrer le régime supplémentaire (articles 78 et 81 à 84) (suite)

- **Ajustements aux notions de gains admissibles et de période cotisable (articles 44 à 48) (suite)**

Articles 44 à 48 (suite) : Un débat s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Leitão (Robert-Baldwin) dépose le document coté CET-188 (annexe III).

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Potvin de prendre la parole.

Après débat, les articles 44 à 48 sont adoptés.

- **Ajustements du partage des gains du régime de rentes (articles 49 à 51)**

Une discussion générale s'engage.

Articles 49 à 51 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Labrecque de prendre la parole.

Après débat, les articles 49 à 51 sont adoptés.

- **Ajustements à l'admissibilité aux prestations (articles 52 à 56)**

Une discussion générale s'engage.

Articles 52 à 56 : Après débat, les articles 52 à 56 sont adoptés.

- **Modifications au calcul des prestations (articles 57 à 78)**

Articles 57 à 78 : Un débat s'engage.

À 13 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 16 janvier 2018, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 8 décembre 2017

Troisième séance, le jeudi 8 février 2018

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 149 – Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite (Ordre de l'Assemblée le 5 décembre 2017)

Membres présents :

- M. Reid (Orford), vice-président

- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite
- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)
- M^{me} Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
- M. St-Denis (Argenteuil)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M^e Sonia Potvin, directrice du régime public de retraite, Retraite Québec
- M^e Andrée Labrecque, Retraite Québec
- M. Michel Montour, vice-président, Retraite Québec

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 11 h 24, M. Reid (Orford) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)**Sujet 4 : Modification aux prestations pour intégrer le régime supplémentaire (articles 44 à 78 et 81 à 84) (suite)****- Modifications au calcul des prestations (articles 57 à 78) (suite)**

Articles 57 à 78 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Potvin de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^c Labrecque de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 12 h 20, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 23 minutes.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Montour de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

Le débat se poursuit.

M. Leclair (Beauharnois) propose l'amendement coté Am a (annexe II).

Après débat, l'amendement est mis aux voix. À la demande de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Leclair (Beauharnois) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) - 2.

Contre : M. Busque (Beauce-Sud), M. Drolet (Jean-Lesage), M. Leitão (Robert-Baldwin) et M. St-Denis (Argenteuil) - 4.

Abstention : M. Reid (Orford) - 1.

L'amendement est rejeté.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Après débat, l'article 75, amendé, et les articles 57 à 74 et 76 à 78 sont adoptés à la majorité des voix.

À 16 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

- **Ajustements au paiement des prestations (articles 81 à 84)**

Articles 81 à 84 : Après débat, les articles 81 à 84 sont adoptés.

Sujet 5 : Révision financière du régime de rentes du Québec (articles 87 à 93)

Une discussion générale s'engage.

- **Ajustements de l'évaluation actuarielle (articles 87 à 91)**

Articles 87 à 91 : Après débat, les articles 87 à 91 sont adoptés à la majorité des voix.

- **Introduction des mécanismes d'ajustement des cotisations et des prestations en lien avec la création du régime supplémentaire (articles 92 et 93)**

Articles 92 et 93 : Après débat, les articles 92 et 93 sont adoptés à la majorité des voix.

Sujet 6 : Modifications techniques, terminologiques et de concordance (articles 2, 42, 43, 79, 80, 85, 86 et 130)

Articles 2, 42, 43, 79, 80, 85, 86 et 130 : Un débat s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Après débat, les articles 2, 42, 43, 79, 80, 85, 86 et 130 sont adoptés à la majorité des voix.

À 18 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 8 février 2018

Quatrième séance, le mardi 13 février 2018

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n^o 149 – Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite (Ordre de l'Assemblée le 5 décembre 2017)

Membres présents :

- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Habel (Sainte-Rose) en remplacement de M. St-Denis (Argenteuil)
- M. Hardy (Saint-François) en remplacement de M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Leclair (Beauharnois), porte-parole de l'opposition officielle en matière de régimes de retraite
- M. Leitão (Robert-Baldwin), ministre des Finances
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail, en remplacement de M. Lamontagne (Johnson)
- M. Polo (Laval-des-Rapides)
- M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres participants (par ordre d'intervention) :

- M. Stéphane Gamache, directeur des régimes complémentaires de retraite, Retraite Québec
- M^e Luce Gobeil, Retraite Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 36, M. Hardy (Saint-François) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)

Sujet 7 : Modifications à la Loi sur les régimes complémentaires (articles 94 à 129)

Une discussion générale s'engage.

À 16 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

- **Règles d'affectation d'un excédent d'actif (articles 94, 108, 122 et 125)**

Articles 94, 108, 122 et 125 : Un débat s'engage.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Gamache de prendre la parole.

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

Un débat s'engage.

Article 125.1 : Avec le consentement de la Commission, M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 5 (annexe I).

Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M^c Gobeil de prendre la parole.

Après débat, les amendements cotés Am 3 et Am 4 sont adoptés, l'amendement coté Am 5 est adopté et le nouvel article 125.1 est donc adopté.

Les articles 94, 108 et 125, amendés, et l'article 122 sont adoptés.

- **« Clauses banquier » (articles 98 et 126)**

Une discussion générale s'engage.

Articles 98 et 126 : Un débat s'engage.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 6 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 7 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Article 126.1 : Avec le consentement de la Commission, M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 8 (annexe I).

L'amendement est adopté et le nouvel article 126.1 est donc adopté.

Les articles 98 et 126, amendés, sont adoptés.

- **Modifications apportant des allègements administratifs (articles 97, 101, 103 et 118)**

Une discussion générale s'engage.

Articles 97, 101, 103 et 118 : Un débat s'engage.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 9 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 103, amendé, et les articles 97, 101 et 118 sont adoptés.

- **Modification techniques et de concordance (articles 95, 96, 99, 100, 102, 104 à 107, 109 à 117, 119, 120, 121, 123 à 124, 127 à 129)**

Articles 95, 96, 99, 100, 102, 104 à 107, 109 à 117, 119, 120, 121, 123 à 124, 127 à 129 : Un débat s'engage.

M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 10 (annexe I).

Avec le consentement de la Commission, M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 11 (annexe I).

Article 123.1 : Avec le consentement de la Commission, M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 12 (annexe I).

Un débat s'engage.

À 17 h 50, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

Les amendements cotés Am 10 et Am 11 sont adoptés, l'amendement coté Am 12 est adopté et l'article 123.1 est dont adopté.

Les articles 107 et 109, amendés, et les articles 95, 96, 99, 100, 102, 104 à 106, 110 à 117, 119, 120, 121, 123 à 124 et 127 à 129 sont adoptés.

Sujet 8 : Disposition d'entrée en vigueur (article 134)

Article 134 : M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 13 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 134, amendé, est adopté.

Il est convenu d'étudier de nouveau l'article 26 adopté précédemment.

Sujet 3 : Ajustements aux cotisations pour intégrer le régime supplémentaire (articles 4 à 41) (suite)

- Ajustements au calcul des cotisations (articles 12 à 31) (suite)

Article 26 (suite) : M. Leitão (Robert-Baldwin) propose l'amendement coté Am 14 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 26, amendé, est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur motion de M. Hardy (Saint-François), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

M. Hardy (Saint-François) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Leclair (Beauharnois) et M. Leitão (Robert-Baldwin) font des remarques finales.

Avec la permission de M. le président, M. Leitão (Robert-Baldwin) dépose le document coté CET-189 (annexe III).

À 18 h 01, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Lorraine Richard

AL/sq

Québec, le 13 février 2018

ANNEXE I

Amendements adoptés

ANNEXE II

Amendements rejetés, retirés ou irrecevables

ANNEXE III

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ministre des Finances. *Amendements au projet de loi no 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite*. 11 f. Non daté. Déposé le 6 décembre 2017. CET-187
- Retraite Québec. *Fiche d'information : Interaction entre le supplément de revenu garanti, la prestation fiscale pour le revenu de travail et la bonification du RRQ*. 1 f. 7 décembre 2017. Déposé le 8 décembre 2017. CET-188
- Retraite Québec. *Fiche d'information : Comparaison de la situation financière du Régime de rentes du Québec et du Régime de pensions du Canada*. Non paginé. 12 février 2018. Déposé le 13 février 2018. CET-189